

L'événement de la semaine

La Poste dans le Lot

Les interventions du député Jean Launay

Vice-président de l'Observatoire national de Présence postale, Jean Launay revient pour nous sur sa rencontre avec le ministre Hubert Falco et le directeur départemental.

LE 4 DÉCEMBRE dernier, Jean Launay participait à la réunion de l'Observatoire national de Présence postale, en tant que Vice-président de cette instance. Invité surprise des travaux: Hubert Falco, Ministre de l'aménagement du territoire. Une bonne occasion pour le député du Lot de nous faire part d'informations de première main.

Quelle est votre analyse des propos tenus par le Ministre concernant notamment la garantie de la répartition territoriale des services publics?

Le ministre a mis en avant un certain nombre de concepts nouveaux que l'on n'avait jamais entendu officiellement utiliser par l'État; l'objectif général de garantie de répartition territoriale des services publics et le bouclier de services publics. Des notions qu'il reste à préciser. S'agissant de la poste à proprement parler, Hubert Falco a mis en avant 4 ingrédients considérés comme indispensables: la norme d'accessibilité, la mutualisation, la concertation et le financement. Le ministre a indiqué qu'il fallait arrêter sur un même territoire d'avoir un effet cumulatif de pertes de services publics.



Jean Launay, député de la deuxième circonscription du Lot.

Quel est le rôle de cet Observatoire de Présence postale?

L'Observatoire de la Présence postale a pour but de mesurer l'évolution de la Poste et de répartir le fonds de péréquation territorial, lequel fonds provient de l'exonération de taxes professionnelles accordées par l'État sur la partie salaires. Celui-ci représente 138 millions d'euros par an. Par ailleurs, l'objectif d'aménagement du territoire coûte à la poste 380 millions d'euros par an, alors qu'il conviendrait que ce soit l'État actionnaire unique qui en assure le financement.

Les propos tenus par le minis-

tre sont-ils de nature à vous rassurer?

Ce qui est sûr, c'est que les propos tenus par Hubert Falco sont de nature à nous donner des arguments pour tenir bon dans un certain nombre de circonstances.

Pour ma part, j'ai la conviction qu'il faut absolument conserver un maillage de bureaux de plein exercice dans un département comme le Lot. Avec le Gers, nous sommes les deux départements au niveau de l'hexagone qui ont le moins de bureaux de poste, quelle que soit leur formule juridique et qui ont le plus de population qui réside à plus de 5 km d'un point de contact

postal. 37 points de contact de la poste dans le Lot, ne sont pas des bureaux de plein exercice.

Quel est l'enjeu selon vous par rapport à l'avenir de la Poste dans le Lot?

Je considère que la Poste dans le Lot doit faire face à un double enjeu. Non seulement il convient de maintenir le nombre des points de contact et nous savons qu'à ce niveau notre département compte parmi les moins représentés mais en plus, il faut veiller au maintien du maillage des bureaux de plein exercice, qui sont les seuls, je le rappelle, à remplir toutes les capacités de la poste. Ce qui n'est pas le cas d'une agence postale ni d'un relais poste.

Le 5 décembre, vous rencontrez Jacky Dauron directeur départemental de la Poste du Lot. Quel message avez vous cherché à lui faire passer?

J'ai dit à M. Dauron que le maillage des bureaux de plein exercice ne devait pas se déliter. J'ai insisté au passage sur la situation de Cabrerets et de Sousceyrac, les deux cantons les plus fragiles à ce niveau où plane l'idée d'agences postales communales.

Propos recueillis par J.C. Bonnemère